

PAR COURRIEL

Québec, le 24 novembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 30 octobre dernier, le député des Îles-de-la-Madeleine inscrivait au feuilletton une question demandant l'état d'avancement de la révision de la Politique de déplacement des usagers. Sa demande comportait trois questions :

- *À deux mois de la fin de l'année 2025, le ministre de la Santé a-t-il amorcé son exercice de révision de la Politique de déplacement des usagers?*
- *Pour mener cet exercice, a-t-il consulté les établissements et les patients pour nous présenter des barèmes actualisés qui reflèteront les coûts réels engendrés?*
- *Quand le ministre prévoit-il présenter sa nouvelle Politique de déplacements des usagers et quel est le calendrier de sa mise en œuvre?*

Le processus de révision de la Politique de déplacement des usagers est en cours. Le Sous-ministériat à la santé physique et au pharmaceutique est mandaté pour effectuer la révision. Des consultations débuteront dans les prochaines semaines. De nombreux intervenants seront rencontrés afin de bien comprendre et de documenter les enjeux par rapport aux déplacements des usagers, incluant les paramètres financiers.

À la suite de ces consultations, une analyse détaillée sera produite avec une liste de recommandations.

... 2

Ces travaux devraient permettre une mise en œuvre de la politique ainsi révisée au début de l'exercice financier 2026-2027.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-03461-001